



## Prime ou échelon supplémentaire?

Par **IsaSeb123**, le **20/04/2020** à **22:44**

Bonjour, je suis embauchée en CDI a temps partiel dans un supermarché depuis 5 ans en tant qu'hotesse de caisse.

Depuis 3 ans, j'effectue les remplacements des congés de mes 2 chefs de caisse, ainsi que leurs pauses meridiennes 2 ou 3 fois par semaine. Je gère donc pendant leurs absences les réclamations et retours clients, l'accueil et la Française des Jeux, l'accueil téléphonique, la gestion de la ligne de caisse, etc..

Je n'ai jamais de prime pour cela, ni évolué en terme de classification hiérarchique. Je n'ai d'ailleurs jamais osé en parler avec ma direction, je suis bien de trop gentille et ça me ronge littéralement de l'intérieur. Je suis payée pareil que mes collègues hôtesse de caisse, au Smic..

Ma question est : d'un point de vue juridique, est ce qu'il y aurait dû avoir quelque chose de modifié dans mon contrat? A défaut, une prime?

Par avance merci pour votre réponse.

Par **Prana67**, le **23/04/2020** à **12:22**

Bonjour,

Comment voulez vous régler votre problème si vous n'osez pas en parler avec la direction?

Si vous avez des représentants du personnel vous pouvez voir avec eux, mais la aussi il faut oser parler.

Par **P.M.**, le **23/04/2020** à **13:29**

Bonjour,

Si c'est bien de celle-ci dont il s'agit, vous pourriez vous référer à [l'art. 4.4 de la Convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire...](#)

Vous pourriez éventuellement réclamer une régularisation sur 3 ans mais, si des avenants au contrat de travail ne sont pas conclus, il faudrait pouvoir prouver les missions accomplies et les remplacements...

Par **IsaSeb123**, le **23/04/2020** à **22:02**

Merci pour votre réponse constructive P.M.

Prana67 Je suis bien d'accord avec vous sur le fond, mais ce n'est pas toujours chose aisée de parler.. surtout quand vous travaillez dans une entreprise où vous vous sentez constamment stressée. Ceci étant dit, j'ai enfin osé en parler hier soir à la directrice..

Concernant la réponse, je suis dans l'attente, que les membres de la direction se concertent..

Merci pour vos réponses..